

## Chapitre 6

# **Dynamiques de la croissance, des emplois et des inégalités en Afrique du Nord**

La croissance s'avère globalement instable en Afrique du Nord, avec un investissement intérieur volatile et des gains de productivité insuffisants. L'emploi et les inégalités restent des défis majeurs, malgré le dynamisme des marchés du travail dans certains pays et le recul des inégalités. Ce chapitre revient sur la dynamique et les déterminants de ces agrégats dans les pays pour lesquels des données sont disponibles, puis suggère des moyens de dynamiser l'activité économique tout en réduisant le chômage et les inégalités. Favoriser la stabilité politique, accélérer la transformation structurelle des économies et activer de nouveaux leviers d'action structurants pour l'emploi des jeunes et des femmes : telles sont les principales pistes mises en avant par ce chapitre.

# EFFETS

L'évolution de la croissance en Afrique du Nord a fait reculer la pauvreté et les **inégalités** permettant l'essor d'une classe moyenne. L'indice de Gini a baissé de sept points sur la période 1990-2015, passant de 40.3 à 33.0. Les inégalités d'opportunité (accès à la santé, à l'éducation, à l'électricité et à l'assainissement) se sont remarquablement résorbées. Les inégalités de revenu persistent, cependant, puisque les 20 % les plus riches perçoivent 7.5 fois plus que le segment des 20 % les plus pauvres.

Depuis 2010 et selon les données disponibles, l'Afrique du Nord est globalement caractérisée par une dynamique économique instable. La **croissance**, à 2.6 % environ entre 2010 et 2015 contre 4 % entre 1995 et 2009, ne permet pas de résorber le chômage ni de réduire significativement les inégalités. La contribution des gains de productivité reste modeste (17.6 %, contre 42.6 % pour le capital et 39.8 % pour le travail). Ces chiffres signalent une faible capacité d'innovation.

La transformation structurelle des économies s'avère assez lente et marquée par une prépondérance des services (47.4 % du PIB), une progression modérée du secteur industriel (35.9 %) ainsi qu'un recul du secteur agricole (16.7 %). La croissance reste dépendante de facteurs externes comme l'évolution de la demande européenne et les cours du pétrole, ainsi que de facteurs internes liés à la stabilité des institutions.

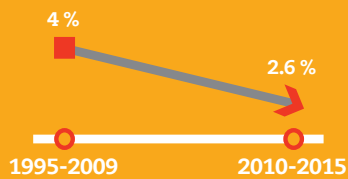
La situation de **l'emploi** est caractérisée par un taux officiel de chômage modéré (13 % environ), contre un niveau d'emploi moyen modeste (40.9 %), témoignant d'un fort potentiel en main-d'œuvre non utilisé. Le marché du travail crée peu d'emplois hautement qualifiés, capables d'insuffler un dynamisme économique. Le chômage atteint 28.8 % chez les jeunes (15-24 ans), soit le double de la moyenne mondiale. Seulement 16.6 % des jeunes femmes sont actives, contre 46.8 % des jeunes hommes. Le quart environ de ces jeunes actifs vit dans la pauvreté.

Pour répondre à ces défis, les politiques devront renforcer la stabilité politique et la redevabilité des institutions, accélérer la transformation structurelle des économies et mieux cibler l'emploi des jeunes et des femmes à travers des leviers d'action structurants.

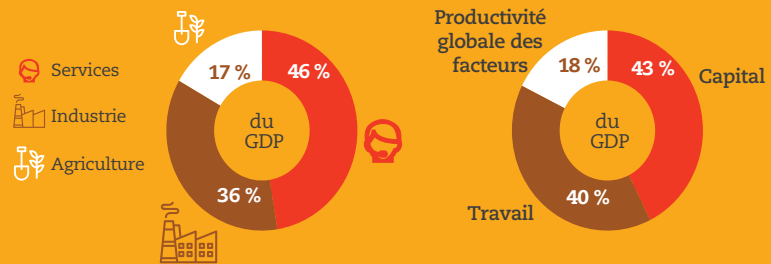
# Dynamiques de la croissance, des emplois et des inégalités en Afrique du Nord

## Croissance

La croissance a fléchi



## Moteurs de la croissance



## Marché du travail

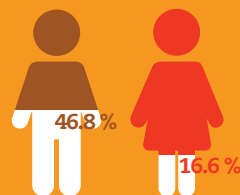
Le taux officiel de chômage est modéré à 13 % environ, contre un niveau d'emploi moyen modeste de 40.9 %, ce qui témoigne



**d'un fort potentiel en main-d'œuvre non utilisé**

## Chômage

La probabilité de participation au marché du travail est plus élevée pour les jeunes hommes que pour les jeunes femmes

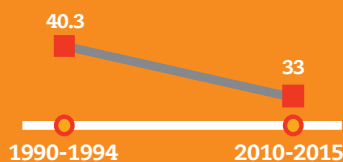


Le chômage atteint **28.8 %** chez les jeunes (15-24 ans)

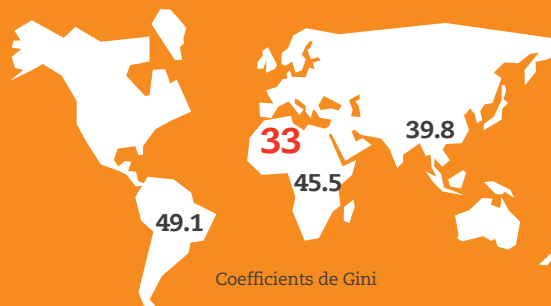
## Inégalité

La répartition du revenu devient moins inégalitaire

Coefficient de Gini pour l'Afrique du Nord



L'Afrique du Nord fait mieux que l'Amérique latine, l'Afrique subsaharienne et l'Asie



## Profil régional de l'Afrique du Nord

Tableau 6.1. Indicateurs de base pour l'Afrique du Nord, 2017

Population (milliers)	197 490
Superficie (milliers de km <sup>2</sup> )	6 769
Densité de population (habitants/km <sup>2</sup> )	29
PIB en PPA (milliards USD)	2 350
PIB par habitant en PPA (USD)	12 172

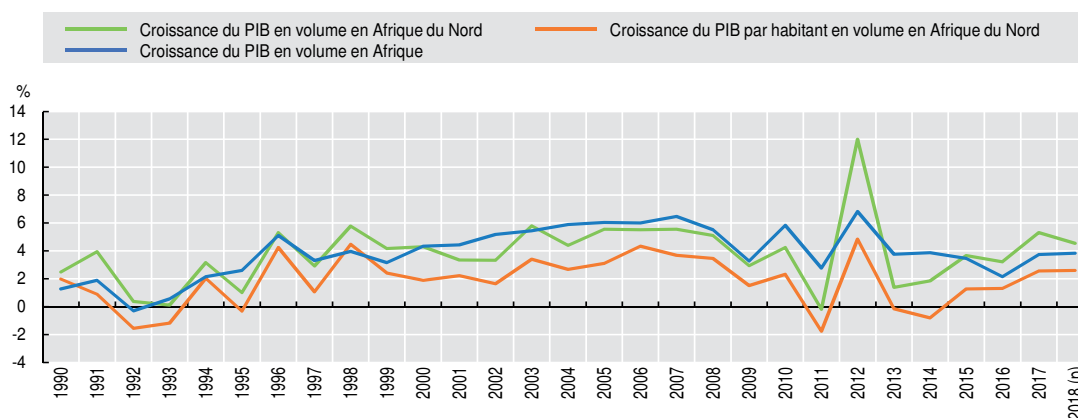
Source : Calculs des auteurs d'après UNDESA (2017), *World Population Prospects* (base de données) ; Banque mondiale (2017a), *World Development Indicators* (base de données) ; et FMI (2018), *World Economic Outlook Database*.

Tableau 6.2. Apports financiers et recettes fiscales en Afrique du Nord (milliards USD courants), 2009-16

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Apports extérieurs	Flux entrants d'IDE	16.4	13.8	6.4	14.7	12.2	11.3	11.8	13.7
	Investissements de portefeuille	-0.7	0.7	-0.7	1.5	1.2	3.1	1.3	-0.2
	Transferts des migrants	17.4	23.0	25.5	30.0	29.0	31.7	29.2	27.6
	Aide publique au développement (nette, tous donateurs)	3.2	2.7	4.0	5.0	8.9	7.3	5.0	5.4
<b>Total des apports extérieurs</b>		<b>36.4</b>	<b>40.2</b>	<b>35.3</b>	<b>51.0</b>	<b>51.2</b>	<b>53.4</b>	<b>47.4</b>	<b>46.5</b>
<b>Recettes fiscales intérieures</b>		<b>107.9</b>	<b>117.9</b>	<b>140.9</b>	<b>145.3</b>	<b>145.6</b>	<b>141.5</b>	<b>119.2</b>	<b>111.8</b>

Source : FMI (2018), *World Economic Outlook Database* ; OCDE (2018a), *International Development Statistics* (base de données) ; et Banque mondiale (2017a), *World Development Indicators* (base de données).

Graphique 6.1. Dynamiques de croissance en Afrique du Nord et en Afrique, 1990-2018

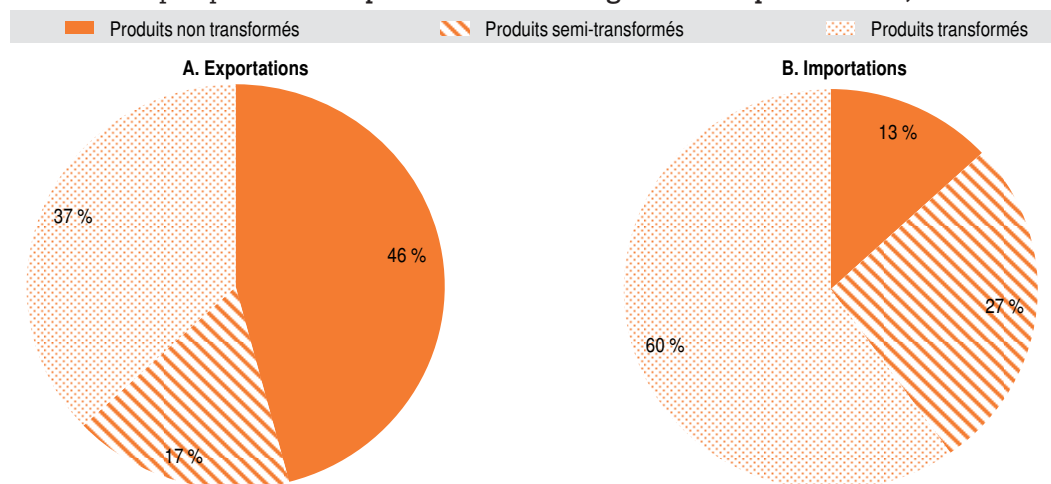


Note : (p) = prévisions.

Source : Calculs des auteurs d'après FMI (2018), *World Economic Outlook Database*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933785717>

Graphique 6.2. Composition des échanges en Afrique du Nord, 2016



Source : Calculs des auteurs d'après Division de statistique de l'ONU (2017), *UNCOMTRADE* (base de données).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933785736>

Les pays d'Afrique du Nord pour lesquels des données sont disponibles bénéficient d'une position stratégique donnant sur le bassin sud de la Méditerranée, à quelques heures de l'Europe. La région compte 197.5 millions d'habitants (15.7 % de la population africaine) sur une superficie de 6 769 000 km<sup>2</sup> (23 % du total de l'Afrique), pour une densité de 29 habitants par km<sup>2</sup>. Elle est la plus riche d'Afrique, avec un PIB de 2 350 milliards de dollars (USD), soit plus du tiers (36.8 %) de celui du continent. Le PIB par tête atteint 12 172 USD en 2017, plus de deux fois la moyenne en Afrique. Les pays nord-africains partagent de nombreux points communs : religion, langue, culture, origine légale. Ils affichent néanmoins quelques divergences en termes de dynamique démographique et de trajectoire économique et sociale.

## Dynamiques et déterminants de la croissance dans les pays d'Afrique du Nord

### Une croissance globalement instable

La croissance reste insuffisante et volatile. Sur la période d'étude, la hausse de l'activité des pays pour lesquels les données sont disponibles est comprise entre 2.6 % et 5 % (tableau 6.3), un niveau largement inférieur aux taux à deux chiffres des économies émergentes. Le taux de croissance le plus élevé est obtenu entre 2005 et 2009, et le plus bas entre 2010 et 2015.

Après un progrès notable dans les années 2000, la croissance du PIB par tête s'est affaiblie au cours des cinq dernières années, compte tenu de la dégradation de l'environnement économique et institutionnel. Les pays d'Afrique du Nord ont dû faire face de manière diverse à l'instabilité des cours du pétrole, à l'atonie de la demande européenne depuis la crise de 2008, ainsi qu'aux répercussions du Printemps arabe, du conflit en Lybie et des vagues d'attentats terroristes. Par ailleurs, la croissance moyenne a été plus importante dans les pays importateurs de pétrole (4 %), que chez les exportateurs (2.5 %), vulnérables face à la volatilité des cours de l'or noir. L'année 2011, qui fut celle du Printemps arabe, accuse de loin la croissance économique la plus morose, conséquence des bouleversements politiques à l'œuvre. Elle marque également le début de la baisse du PIB par tête.

Tableau 6.3. Moyenne du taux de croissance du PIB, 1990-2015

	1990-2015	1990-94	1995-99	2000-04	2005-09	2010-15
Algérie	2.9	-0.3	3.5	4.8	3.0	3.4
Égypte	4.2	3.6	5.1	3.7	6.1	3.1
Libye	2.1	-	-	3.7	5.3	-1.9
Maroc	4.0	3.7	2.8	4.6	4.9	3.9
Mauritanie	3.9	0.9	4.4	2.8	6.1	4.7
Tunisie	4.1	5.0	5.2	4.2	4.5	2.1
<b>Moyenne</b>	<b>3.6</b>	<b>2.6</b>	<b>4.2</b>	<b>4.0</b>	<b>5.0</b>	<b>2.6</b>

Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017), *World Development Indicators* (base de données).

Cette tendance globale de l'évolution de la croissance masque bien des divergences, liées aux trajectoires de chaque pays.

- Entre 1990 et 1994, l'**Algérie** a enregistré une croissance moyenne négative (-0.3 %), en raison d'une forte instabilité politique et d'un climat de guerre civile. L'élection du président Abdelaziz Bouteflika et la mise en place de la concorde civile ont contribué à l'amélioration de la situation économique. L'instabilité des cours du pétrole a cependant contribué à rendre la croissance volatile.
- Tirée par le tourisme, la croissance de l'**Égypte** est la plus élevée sur la période, supérieure à 3.5 % entre 1990 et 2009. Ce secteur reste l'un des moteurs de la croissance (11 % du PIB en 2017, selon le World Travel & Tourism Council, 2018), pourvoyeur d'emplois (2.5 millions d'emplois directs et indirects, soit un sur dix environ) comme de recettes en devises. Malgré les politiques œuvrant au renforcement de la dynamique économique et de l'emploi, la croissance a été entravée ces dernières années par un taux de change défavorable, un faible niveau de réserves de change, un système bancaire vulnérable et la morosité de la croissance en Europe, principal partenaire commercial.
- En **Libye**, la croissance a fortement varié en fonction de la production pétrolière. Principale source de revenu, l'extraction de pétrole dépend notamment des conditions de sécurité sur le territoire.
- La croissance a été stable au **Maroc** et presque toujours supérieure à la moyenne de la sous-région, sauf entre 1995 et 1999. Elle est portée par l'exportation du

phosphate et de fruits et légumes vers l'Europe, l'essor de services compétitifs, ainsi qu'une industrie en pleine transformation. La croissance économique relativement soutenue a fait reculer de moitié le taux de pauvreté en sept ans (de 8.9 % en 2007 à 4.2 % en 2014). La réintégration du Maroc au sein de l'Union Africaine et sa demande d'adhésion à la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en 2017 traduisent la volonté de ce pays de s'ouvrir sur le continent et de promouvoir l'intégration économique en Afrique de l'Ouest.

- Après des périodes de faibles performances, la **Mauritanie** a retrouvé une croissance de plus de 5 % entre 2003 et 2015, grâce à la hausse historique des cours internationaux des produits de base. Les recettes tirées des exportations de minerai de fer ont ainsi explosé, passant de 318 millions à 2.7 milliards USD entre 2003 et 2013, sans hausse des volumes produits. Toutefois, le pays peine à tirer pleinement parti de ses autres ressources, comme la pêche et l'élevage, ce qui limite ses perspectives de diversification, de croissance durable et de création d'emplois.
- La **Tunisie** a connu entre 1990 et 2010 une croissance exceptionnelle de plus de 5 %, se classant parmi les économies les plus performantes d'Afrique. Toutefois, sur la période 2010-15, sa croissance a été la plus faible de la région (2.1 %). L'instabilité politique et les attaques terroristes ont ébranlé les secteurs productifs, en particulier le tourisme.

À l'exception de la Mauritanie, la dynamique des économies d'Afrique du Nord sur les 25 dernières années laisse néanmoins apparaître un progrès notable en termes de PIB par habitant. En Tunisie, en Algérie et au Maroc, le niveau de revenu par tête a augmenté de plus de 50 % entre 1990 et 2015 (tableau 6.4). L'évolution de l'Égypte, en revanche, s'avère légèrement plus lente, compte tenu de la forte pression démographique. Le niveau de revenu y a augmenté d'environ 1 100 USD en moyenne entre 1990 et 2015, contre 1 200 USD en Algérie, 1 500 au Maroc et 1 900 en Tunisie. Quant à la Mauritanie, elle reste en marge avec un revenu par habitant n'ayant quasiment pas évolué entre 1990 et 2004, en raison d'une croissance démographique (2.9 %) supérieure à celle de la production (2.7 %). Devenu producteur de pétrole, ce pays connaît un léger mieux-être (+318 USD entre 2004 et 2014), même si ce mouvement est loin de compenser le retard accumulé.

Tableau 6.4. PIB par habitant dans les pays d'Afrique du Nord  
(en USD à prix constants)

	1990-94	1995-99	2000-04	2005-09	2010-15	1990-2015
Algérie	3 360.3	3 331.4	3 792.3	4 338.3	4 594.1	3 910.6
Égypte	1 576.4	1 768.9	1 999.8	2 328.9	2 609.0	2 077.7
Libye	-	8 782.8	9 033.2	11 404.9	8 349.6	9 821.0
Maroc	1 764.5	1 880.8	2 147.1	2 576.9	3 026.0	2 307.8
Mauritanie	1 006.6	1 023.9	994.2	1 199.6	1 268.2	1 105.0
Tunisie	2 337.3	2 665.6	3 166.9	3 798.8	4 168.2	3 263.5
<b>Moyenne</b>	<b>2 009.0</b>	<b>2 389.7</b>	<b>3 522.2</b>	<b>4 274.6</b>	<b>3 459.1</b>	<b>3 195.5</b>

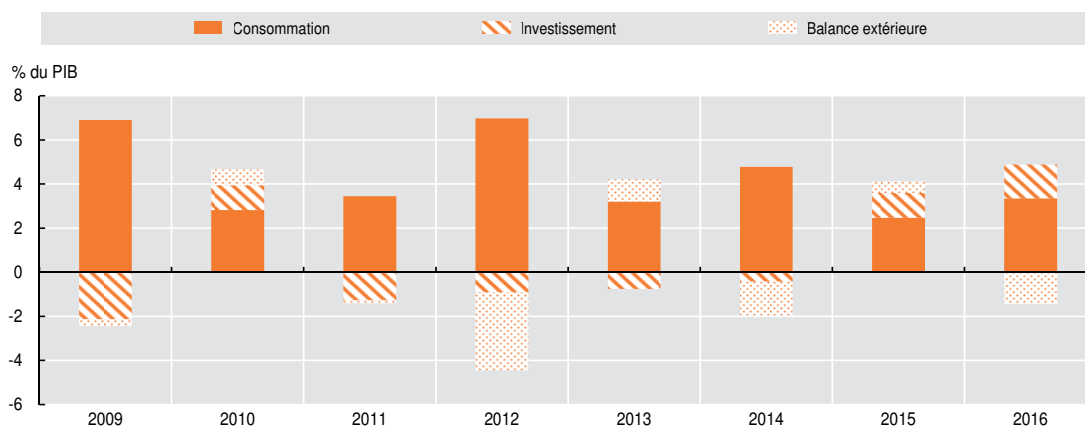
Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017), *World Development Indicators* (base de données).

### L'investissement domestique, très volatile malgré une demande intérieure soutenue

Globalement, la croissance reste dopée par la consommation publique et privée de 2009 à 2016 (graphique 6.3). La contribution des investissements (publics et privés) a été souvent négative, compte tenu des différents chocs internes et externes. La contribution négative de 2009 est imputable à la crise financière internationale qui a affecté les flux d'IDE, tandis que celle de 2011 à 2014 serait liée à l'incertitude qui a suivi le Printemps arabe. Cette contribution volatile de l'investissement met en évidence l'efficacité limitée de certains grands projets d'investissement public et la faible cohérence transversale des politiques sectorielles (OCDE, 2017a).

De même, le solde extérieur reste négatif sur cette période, à l'exception de 2013 et 2015. Malgré une augmentation des échanges internationaux, les importations restent souvent supérieures aux exportations, signe d'un déséquilibre structurel de la croissance. Dépendante de facteurs externes (demande européenne et évolution des cours mondiaux du pétrole), l'activité reste marquée par la faiblesse de l'investissement domestique.

Graphique 6.3. Décomposition de la croissance en Afrique du Nord par type de dépense, 2009-16



Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017), *World Development Indicators* (base de données) et FMI (2018), *World Economic Outlook Database*.

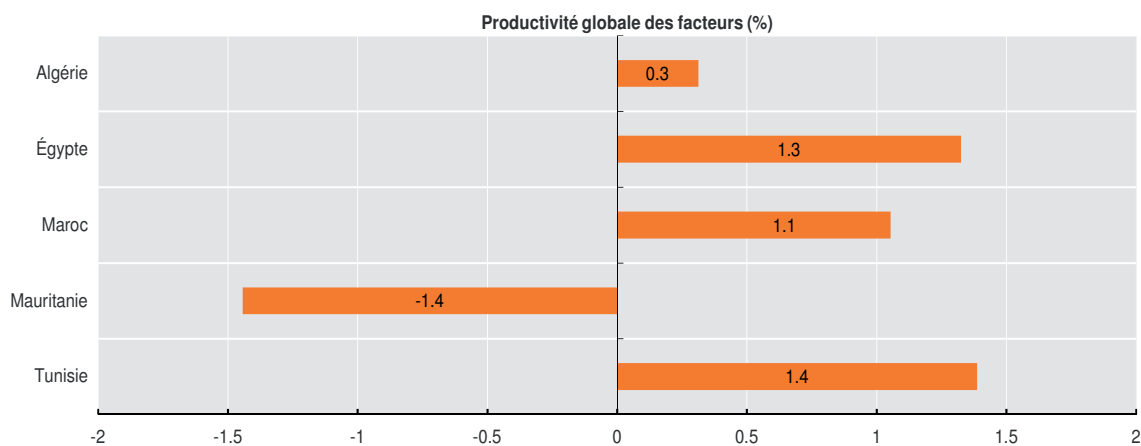
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933785755>

### Des gains de productivité trop faibles pour soutenir une croissance durable

Travail et capital ne sont pas les seuls déterminants de la croissance. Un troisième facteur, le progrès technique ou productivité globale des facteurs (PGF), y contribue. La croissance de la PGF, cernée par une approche multifactorielle, représente la part de la croissance du PIB qui n'est pas imputable à la croissance du travail et du capital.

Il n'y a pas eu d'accélération forte des gains de productivité (graphique 6.4). Les pays ayant de bonnes perspectives de croissance affichent des gains de productivité compris entre 1 et 1.5 %. Cette faible dynamique générale peut s'expliquer par des pesanteurs socio-économiques et politiques (faible participation des femmes au marché du travail, instabilité politique, dépendance à l'égard des cours mondiaux des matières premières).

Graphique 6.4. Productivité globale des facteurs par pays, 1990-2015



Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017), *World Development Indicators* (base de données).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933785774>



Le faible niveau de la productivité et sa volatilité contribuent à la performance macroéconomique médiocre de nombreux pays d'Afrique du Nord (tableau 6.5). Le capital a été le premier contributeur à la croissance (42.6 %) entre 1990 et 2015, suivi par le travail (39.8 %) et finalement la PGF (17.6 %), qui contribue à près de la moitié de la croissance dans les pays développés.

- La forte contribution du capital peut s'expliquer par les investissements publics massifs ainsi que par les IDE. La contribution du travail, plus faible, tient à la prépondérance du travail non qualifié.
- La contribution négative de la PGF à la croissance ces dernières années résulte des répercussions de la crise financière internationale de 2008, mais aussi du Printemps arabe, des protestations sociales et des vagues d'attentats terroristes. Elle témoigne également de la faiblesse des capacités d'innovation ainsi que de la recherche et développement (R&D) au sein des entreprises.
- Ces résultats démontrent que ces pays ne doivent pas seulement compter sur la forte accumulation du capital basée sur les grands projets d'infrastructures publics pour rehausser la croissance et l'emploi.

Tableau 6.5. Sources de la croissance économique dans les pays d'Afrique du Nord, 1990-2015

Période	Taux de croissance du PIB	Sources de la croissance du PIB		
		Capital	Travail	Productivité globale des facteurs
1990-94	2.6	0.9 [34.9]	1.4 [54.1]	0.3 [11.0]
1995-99	4.2	1.2 [29.2]	1.8 [43.7]	1.1 [27.1]
2000-04	4.0	1.6 [39.0]	1.5 [38.3]	0.9 [22.8]
2005-09	4.9	2.3 [46.1]	1.5 [29.4]	1.2 [24.5]
2010-15	3.4	2.2 [63.7]	1.4 [40.8]	-0.2 [-4.5]
1990-2015	3.6	1.6 [42.6]	1.5 [39.8]	0.7 [17.6]

Note : Entre crochets, la contribution de chaque facteur en pourcentage.

Source : Banque mondiale (2017), *World Development Indicators* (base de données).

### Encadré 6.1. Analyse sectorielle de la croissance

Les services contribuent le plus fortement à la croissance, à hauteur de 47.4 %, suivis par le secteur industriel et manufacturier (35.9 %) puis l'agriculture (16.7 %, graphique 6.5).

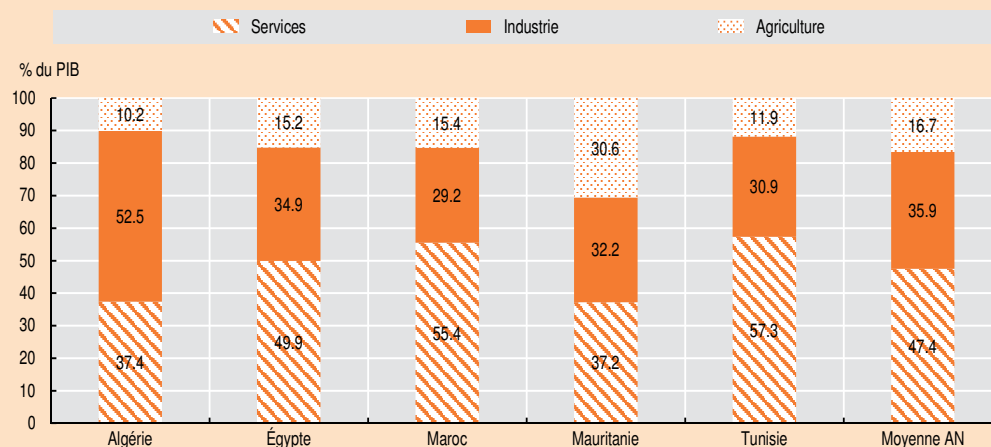
La Mauritanie est le seul pays à afficher une contribution presque identique des trois secteurs, tandis que les services dominent en Tunisie (57.3 %) et au Maroc (55.4 %), ainsi que le secteur industriel et manufacturier en Algérie. Ce dernier a progressé sur toute la période dans la région, sauf au Maroc, où seule la contribution du secteur tertiaire a progressé, les autres secteurs étant stables.


Des clusters de spécialisation se distinguent en fonction des ressources de chaque pays : phosphates au Maroc, pétrole en Libye et en Algérie, pêche en Mauritanie, agriculture et transports via le Canal de Suez en Égypte. Les pays disposant de ressources pétrolières montrent une forte contribution du secteur industriel, tandis qu'une spécialisation agricole caractérise l'Égypte et le Maroc, couplée au développement des services. Dopée essentiellement par les services, la croissance économique nord-africaine emprunte une voie de développement non conventionnelle. L'essor rapide du secteur tertiaire (commerce, hôtellerie, tourisme, TIC, services à la personne, etc.) s'explique par le fait que ce dernier ne nécessite pas des investissements importants et une main-d'œuvre qualifiée, comparé au secteur industriel. La proximité géographique des pays d'Afrique du Nord avec l'Europe occidentale a également été un atout dans le développement

## Encadré 6.1. Analyse sectorielle de la croissance (cont.)

des services. Toutefois, ces pays sont conscients qu'ils ne pourront pas réellement se développer sans industrie. D'où les efforts déployés par le Maroc notamment pour implanter des industries de transformation primaire et secondaire.

Graphique 6.5. Contribution sectorielle au PIB dans les pays d'Afrique du Nord, 1990-2015



Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017), World Development Indicators (base de données).  
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933785793>

## Emploi et inégalités : un défi majeur

Cette section présente dans un premier temps la dynamique de l'emploi et du chômage, puis l'évolution des inégalités.

### S'orienter vers des secteurs créateurs d'emplois qualifiés pour les jeunes

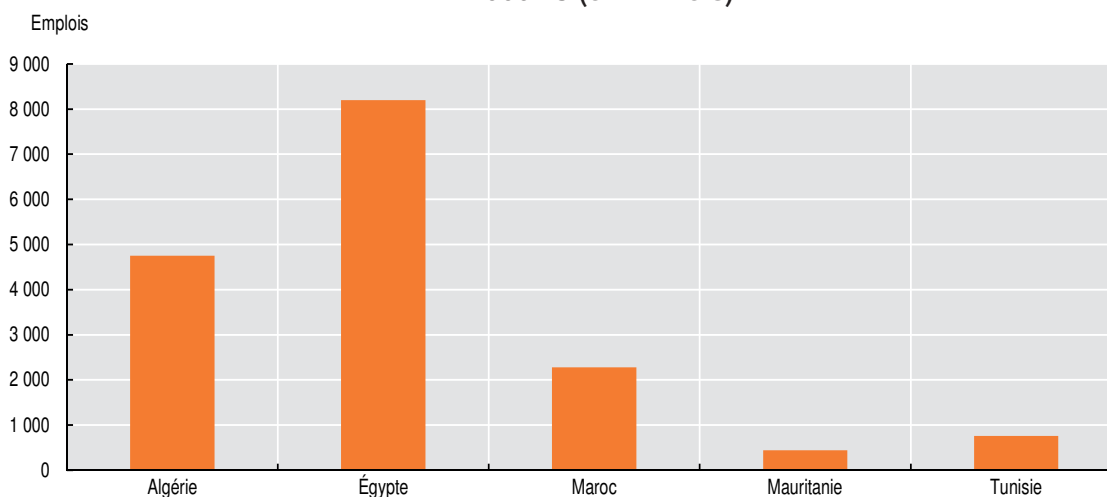
Le secteur informel domine le marché du travail et fragilise une frange de la population déjà précaire, à savoir les plus pauvres et les femmes. Le taux d'emploi – la proportion de la population active occupée – est resté assez faible (40.9 %) de 1990 à 2015. En 2014, sur la population en âge de travailler, 52 % des emplois relevaient de l'économie informelle (OIT, 2014). Ainsi au Maroc, 60 % de l'emploi est informel et le secteur informel représenterait entre 11 % et 33 % du PIB (HCP, 2011 ; CGEM, 2014). Pour les travailleurs, les emplois informels créent une insécurité en termes de revenus et de protection sociale. En Afrique du Nord, ils sont essentiellement créés dans les branches de la construction, des transports, des services à la personne et des commerces. Les femmes et les populations pauvres sont surreprésentées dans ces branches d'activités (Banque mondiale, 2011). Pour les États, les activités informelles représentent une perte fiscale potentielle dont les externalités négatives pèsent sur la croissance du pays et le PIB par habitant, l'investissement public comme la redistribution des richesses.

Une large partie de la population, en particulier les jeunes, se trouve exclue du marché du travail. Entre 2009 et 2016, la proportion de jeunes ne se trouvant ni employés, ni étudiants, ni en formation s'élève à 26.5 % en Algérie contre 29.5 % en Égypte (OIT, 2017). Les disparités de genre sont aussi importantes : 36.1 % de femmes ne participent pas au

marché du travail en Algérie, un niveau qui passe à 42.3 % en Égypte. Pourtant, le niveau d'éducation des jeunes progresse rapidement. Les économies de la région devront créer des emplois qualifiés pour absorber les nouveaux entrants sur le marché du travail. La population active de l'Afrique du Nord augmentera en effet de 10 millions de personnes entre 2010 et 2020 selon l'OIT, un niveau légèrement inférieur à l'accroissement déjà connu de 11 millions entre 2000 et 2010.

La croissance reste insuffisante pour converger vers le plein emploi. Malgré les créations d'emplois au cours de ces dernières années (graphique 6.6), la situation demeure difficile dans tous les pays (graphique 6.7, et encadré 6.2). En moyenne, le taux de chômage entre 1990-2015 est de 12.8 %, alors que les taux d'emploi<sup>1</sup> des actifs restent relativement faibles (40.9 %). Ce résultat met en évidence un fort taux de main-d'œuvre non utilisée. En guise de comparaison, le taux d'emploi est de 67.2 % dans les pays de l'OCDE, contre 66.9 % dans les pays de l'Union européenne (UE) en 2016. Seulement deux cinquièmes de la population active sont employés en Afrique du Nord, tandis que les trois cinquièmes se trouvent sans emploi. Cette situation est d'autant plus préoccupante que les pays d'Afrique du Nord, à l'exception de l'Égypte et la Mauritanie, ont entamé leur transition démographique et sont en train de réduire leurs ratios de dépendance démographique (nombre de personnes à la charge des actifs), de 64 % en moyenne en 1990 à 52.4 % en 2015 (Onu-DAES, 2017).

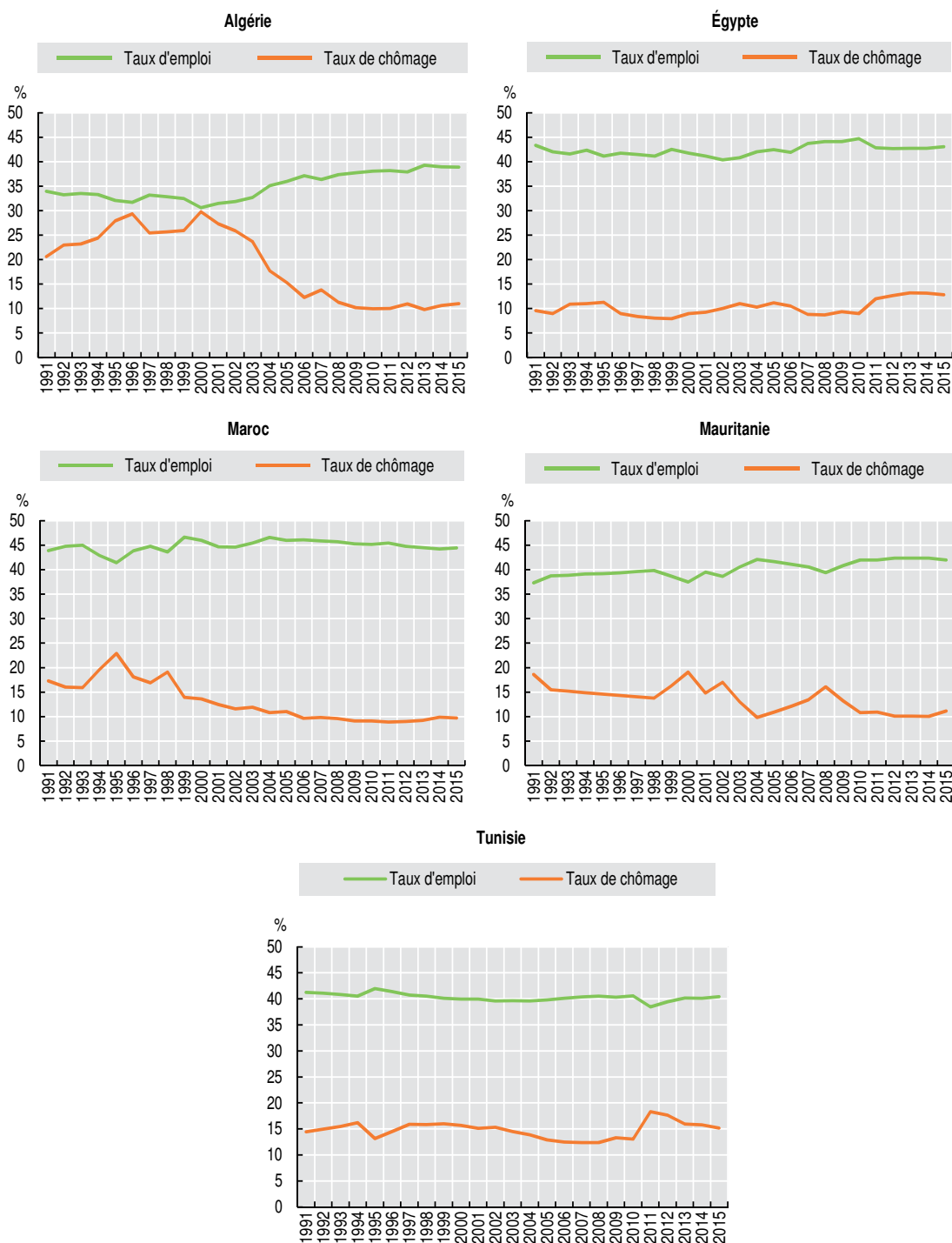
Graphique 6.6. Création d'emplois dans les pays d'Afrique du Nord, 2000-15 (en milliers)




Sources : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017), *World Development Indicators* (base de données) et OIT (2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933785812>

Graphique 6.7. Taux d'emploi et de chômage par pays d'Afrique du Nord, 1991-2015



Sources : Banque mondiale (2017), World Development Indicators (base de données) et OIT (2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933785831>

### Encadré 6.2. Une évolution contrastée du marché du travail par pays

En **Algérie**, le retour de la stabilité politique a rendu le marché de l'emploi dynamique durant les années 2000 (graphique 6.7). Sur les 15 dernières années, le taux de chômage a baissé grâce à l'auto-emploi, soutenu par les politiques en faveur de l'entrepreneuriat – même si elles n'ont pas donné tous les résultats escomptés (BAfD/OCDE/PNUD, 2017). Les employeurs et les indépendants ont connu un solde positif de 235 000 personnes entre 2013 et 2015, soit un accroissement relatif de 8.2 %, contre une hausse plus limitée du salariat permanent (+203 000 entre 2013 et 2015) et non permanent (+166 000). Le salariat concerne deux actifs sur trois (69 % du total, dont 35.9 % de salariés permanents).

La situation de l'emploi en **Égypte** s'avère en revanche précaire. Malgré un taux d'emploi relativement élevé (42.6 %) et un taux de chômage moyen de 10.7 %, la forte croissance démographique n'a pas permis d'inverser la tendance sur le marché du travail. En effet, les 8.2 millions d'emplois créés entre 2000 et 2015 ne peuvent absorber la population active, en hausse de 10.6 millions de personnes. Les taux d'emploi et de chômage ont peu varié sur les 20 dernières années (graphique 6.7). Cette stagnation est également observée dans la participation au marché du travail suivant le sexe : entre 2000 et 2015, 80 % des emplois sont occupés par les hommes.

Des disparités existent également en fonction du niveau d'éducation : en 2015, 45.2 % des emplois sont occupés par des travailleurs de niveau d'éducation faible, contre 37.6 % pour le niveau intermédiaire et 17.2 % pour le niveau avancé. Le marché du travail est également marqué par une progression plus rapide de l'emploi salarié, environ 60 % du total des emplois, passé de 10.9 millions en 2000 à 16.5 en 2015, alors que l'auto-emploi est passé de 5.2 à 6.6 millions de personnes entre 2000 et 2015. Ainsi, le marché du travail est porté par des emplois faiblement qualifiés et le salariat, bien plus que l'auto-emploi.

L'accroissement de la population active et la création d'emplois se sont équilibrés à 2.3 millions au **Maroc** entre 2000 et 2015. Ce dynamisme s'illustre par un taux d'emploi moyen de 45.3 % sur la période, le plus élevé d'Afrique du Nord, et un chômage de 10.3 %, en baisse et le plus faible de la région (graphique 6.7). Néanmoins, le taux de chômage reste très élevé chez les jeunes urbains (38.8 %). Le marché du travail, dominé par les salariés (45.2 % du total), avant les travailleurs indépendants (30 %), familiaux (22 %) et les employeurs (2.8 %), accuse un faible niveau d'éducation : environ 75 % des employés ont un niveau inférieur ou égal au niveau de base, 18 % un niveau intermédiaire et seulement 7 % un niveau supérieur. Les hommes occupent 77.8 % des emplois, pour un taux d'emploi des femmes de 26.2 % en 2015 (contre 22.2 % en 2000), qui porte surtout sur les emplois moins qualifiés. La majorité des femmes actives (55 %, contre 24 % des hommes) a en effet un niveau inférieur à l'éducation de base. Elles ne sont que 23 % à être actives avec un niveau d'éducation de base (contre 49 % des hommes).

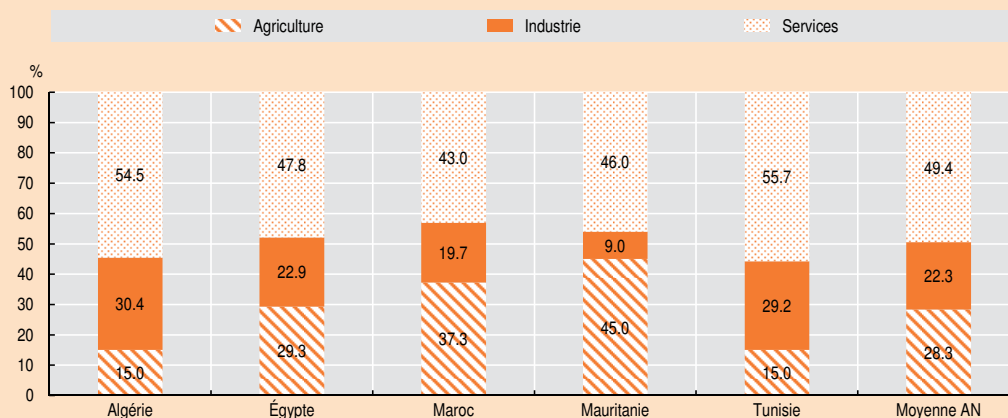
En 2016, le taux d'activité est passé de 47.4 % à 46.4 % en un an, marquant une diminution de 1 point, alors que le taux d'emploi a, quant à lui, reculé de 0.8 point, passant de 42.8 % à 42 %. Dans ce contexte, l'économie nationale a perdu 37 000 postes nets d'emplois (création de 26 000 postes en milieu urbain et perte de 63 000 en milieu rural), contre une création annuelle moyenne de 27 000 emplois en 2015 et 95 000 durant la période 2008-13. Enfin, il faut souligner que le Maroc a renforcé son attractivité, se classant premier en Afrique dans le baromètre 2017 du cabinet international Ernst & Young, avant le Kenya et l'Afrique du Sud, qui occupent tous deux la deuxième place. Aucun autre pays d'Afrique du Nord ne figure dans le top 10 des destinations africaines les plus attractives pour les investisseurs.

## Encadré 6.2. Une évolution contrastée du marché du travail par pays (cont.)

Même si les créations d'emplois sont presque égales à l'accroissement de la population active entre 2000 et 2015 en **Mauritanie** (444 000 emplois créés contre 467 498 actifs supplémentaires), le taux d'emploi a progressivement augmenté, alors que le taux de chômage se trouve en baisse (graphique 6.7). Comme dans la plupart des pays d'Afrique du Nord, la participation au marché du travail reste défavorable aux femmes : sur un total de 1 024 000 emplois en 2015, 715 000 (69.8 %) sont occupés par les hommes, contre 309 000 (30.2 %) pour les femmes. Ce faible taux de participation des femmes illustre le taux d'emploi relativement faible en Mauritanie (40.9 %). Selon une étude réalisée par l'Institut national de la statistique (ONS, 2014) de la Mauritanie, une part de plus de 45.5 % de la population occupée a fréquenté l'enseignement moderne général, technique ou professionnel. De surcroît, la moitié des individus occupés a atteint au moins le niveau secondaire et seulement 12.2 % le niveau supérieur. Plus de la moitié des hommes actifs (52.9 %) a dépassé le niveau primaire, contre 57.1 % pour les femmes. Les emplois sont majoritairement créés dans le secteur privé (86 %), contre 14 % pour le secteur public. L'emploi privé stimule le marché du travail en Mauritanie, avec une prépondérance de ceux qui travaillent pour leur propre compte (42.8 %).

Contrairement aux marchés du travail algérien et marocain, dynamiques, le marché **tunisien** est resté stable. Le taux d'emploi a peu évolué alors que le taux de chômage a progressivement augmenté pour s'établir à plus de 15 %, contre environ 10 % en Algérie et au Maroc (graphique 6.7). Entre 2000 et 2015, la Tunisie n'a créé que 756 000 emplois, alors que la population active s'est accrue de 877 470 personnes. Ce déséquilibre pénalise les jeunes diplômés, pour lesquels le chômage continue d'atteindre des niveaux préoccupants (31.2 % en 2015). Sur les 70 000 emplois créés chaque année entre 2005 et 2010, environ 30 000 ont été destinés à des personnes issues de l'enseignement tertiaire, tandis que l'on recensait en moyenne 65 000 nouveaux diplômés par an.

Graphique 6.8. Structure de l'emploi dans les pays d'Afrique du Nord, 2000-15



Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017), *World Development Indicators* (base de données).  
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933785850>

Cette situation est liée au fait que les secteurs secondaires et tertiaires s'appuient essentiellement sur de la main-d'œuvre peu qualifiée. En 2010, les cinq principaux secteurs de l'économie en dehors de l'administration (banque et assurance, télécommunications, industrie pétrolière, production et distribution d'électricité, activités immobilières) comptaient peu de diplômés de l'université dans leur effectif (6.7 % du total des emplois). Le BTP représente 14.8 % de l'emploi total, avant le textile (11.7 %) et les hôtels et restaurants (4.1 %). Le salariat domine, étant passé de 65.2 % en 2000 à 72.1 % en 2015,

**Encadré 6.2. Une évolution contrastée du marché du travail par pays (cont.)**

contre une part de travailleurs indépendants passée de 25.1 % à 17.3 % entre 2000 et 2015. La participation des femmes au marché du travail reste relativement faible (25.5 % des emplois en 2015, contre 22.7 % en 2000).

Au total, on constate que la structure actuelle des emplois offre peu de perspectives pour les emplois hautement qualifiés. La grande majorité des emplois est créée dans l'agriculture et les services. Ces secteurs, à eux deux, concentrent plus de 72 % du total des emplois, contre 28 % en moyenne pour le secteur industriel (graphique 6.8).

Le défi de l'emploi des jeunes peut être surmonté. La croissance démographique s'est en effet affaiblie dans tous les pays d'Afrique du Nord. L'Algérie, le Maroc et la Tunisie ont réalisé leur transition démographique. L'augmentation de la population active ralentit progressivement, comme on l'a vu, même si la pression reste intense sur les marchés du travail, car les jeunes sont de plus en plus instruits. Selon les projections de l'OIT, en 2025, 65 % des Marocains et 73 % des Égyptiens de 20-24 ans auront fréquenté l'enseignement secondaire, contre respectivement 44 % et 65 % aujourd'hui. Cette tendance pourra créer des opportunités uniques pour le développement économique et social, à condition que ce réservoir de capital humain soit efficacement utilisé.

La création de valeur ajoutée à travers des industries innovantes reste le principal défi. Par ailleurs, l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes doit être encouragé, puisque le rythme de création d'entreprises est plus lent que dans les autres régions du monde. Pour ce faire, ces pays doivent inciter les entreprises existantes à innover davantage, lever les barrières à la création mais aussi à la croissance des petites entreprises. Aussi, compte tenu de leurs codes d'investissement déjà favorables aux IDE, ces pays peuvent s'orienter vers des secteurs demandeurs de main-d'œuvre qualifiée et s'insérer dans les chaînes de valeur globales.

- C'est le cas par exemple du cluster logistique et automobile de Tanger au Maroc, qui attire d'importants investisseurs. Le groupe Décathlon y a installé une plateforme logistique sur plus de 20 000 m<sup>2</sup>, qui vise à approvisionner 11 magasins au Maroc et à exporter vers dix pays depuis Tanger Med, parmi lesquels la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la Tunisie, la Turquie, l'Amérique du Sud et la Russie.
- Une plateforme logistique automobile a été installée à Melloussa, à environ 20 km de Tanger, pour approvisionner en pièces détachées Ford, PSA Peugeot-Citroën et Renault. Renault s'est implantée à Tanger depuis 2007 et développe des modèles d'entrée de gamme vendus dans 70 pays. En 2016, la production automobile des deux sites de Renault au Maroc (Tanger et Casablanca) est estimée à 348 000 véhicules contre 288 053 voitures en 2015. L'emploi total dans le secteur automobile au Maroc est de 118 000 en 2016 avec une projection de 165 000 postes en 2020. Le développement industriel de Renault au Maroc n'a pas manqué de susciter l'intérêt du Groupe PSA qui envisage l'ouverture d'une usine au Maroc début 2019 pour produire environ 200 000 véhicules et moteurs à l'horizon 2024.
- L'Algérie abrite elle aussi depuis 2014 une usine Renault, d'une capacité annuelle de 25 000 véhicules par an au démarrage, qui devrait être portée à terme à 75 000 unités. L'usine a déjà franchi en 2017 le cap des 100 000 voitures fabriquées. Par ailleurs, le constructeur allemand Volkswagen a également inauguré en juillet 2017 une usine d'assemblage en Algérie.

Développer des labels de qualité peut permettre de dynamiser des marchés de niches ou de nouveaux débouchés pour les entreprises locales et résorber le chômage des jeunes diplômés en Afrique du Nord. De nombreux exemples existent dans la sous-région où

des petites entreprises, souvent avec l'aide des gouvernements, ont développé des ressources locales en utilisant des certifications de qualité, éthiques, ou des marchés spécialisés comme ceux de la diaspora nord-africaine pour développer leurs produits. En Algérie, on trouve ainsi les figues sèches de Béni Maouche ou les poivres d'Ighil Ali, au Maroc le développement de l'écotourisme, et en Tunisie le tissage de Béni Khedache (Giordano et al., 2015).

### Le niveau d'inégalité de revenus reste modéré

La dynamique des inégalités doit être mise en relation avec le marché du travail et l'évolution de l'activité économique sur les 20 dernières années. Depuis les années 1990, les jeunes qui arrivent sur le marché du travail sont plus nombreux, mais également mieux éduqués. On constate par ailleurs le manque de postes qualifiés au sein des entreprises pour absorber ces volumes. Face à l'accroissement de la population, les difficultés liées à l'emploi et de création de richesse se traduisent par l'accroissement des inégalités.

Le niveau d'inégalité de revenus est modéré en Afrique du Nord. Le niveau moyen de l'indice de Gini est passé de 40.3 entre 1990-94 à 33.0 entre 2010-15 (tableau 6.6), un niveau plus proche de l'Europe de l'Ouest (30.7) et de l'Est (33.9) que de l'Amérique Latine (49.1), l'Afrique subsaharienne (45.5) et l'Asie (39.8).

Tableau 6.6. Dynamique de l'inégalité dans les pays d'Afrique du Nord (indice de Gini en pourcentage)

	1990-94	1995-99	2000-04	2005-09	2010-15	1990-2015
Algérie	40.2	35.3	31.1*	27.3*	24.1*	31.6
Égypte	32.0	30.1	32.5	31.5	31.3*	31.5
Maroc	39.2	39.5	40.6	40.7	41.2*	40.3
Mauritanie	50.1	37.8	39.6	35.7	32.4	39.1
Tunisie	40.2	41.7	40.8	37.7	35.8	39.3
<b>Moyenne</b>	<b>40.3</b>	<b>36.9</b>	<b>36.9</b>	<b>34.6</b>	<b>33.0</b>	<b>36.3</b>

Notes : Les données nécessaires pour calculer l'indice de Gini sont microéconomiques et collectées à partir des enquêtes sur les ménages, peu fréquentes dans les pays d'Afrique du Nord. Les valeurs avec l'indication \* proviennent des estimations des auteurs, à partir du taux de croissance moyen de l'indice de Gini sur les périodes précédentes.

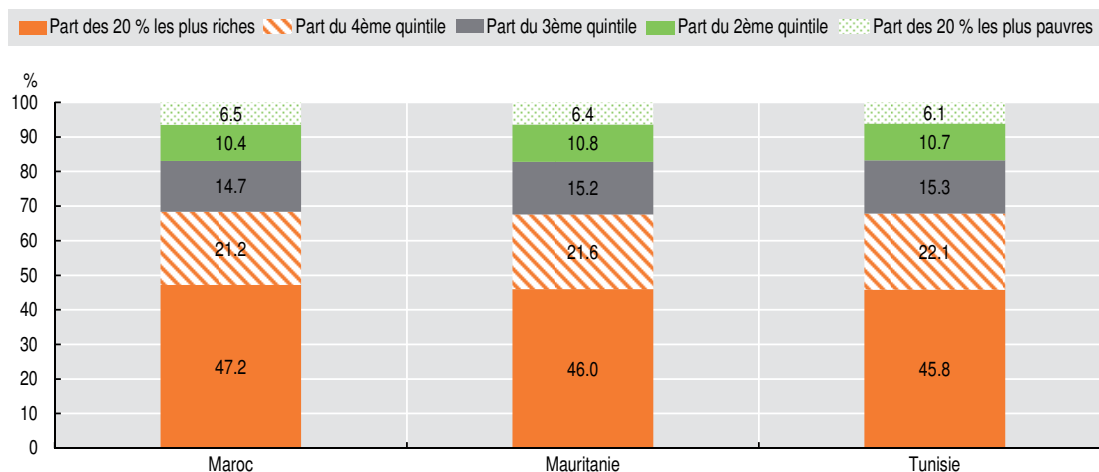
Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017), *World Development Indicators* (base de données).

Malgré cette tendance globale, des divergences existent. Les inégalités restent presque constantes sur la période 1990-2015 en Égypte et au Maroc, alors qu'en Tunisie, elles ont baissé de façon modérée (-12.4 %) et de façon plus significative en Mauritanie (-35.2 %). Force est de constater que l'Égypte et la Tunisie, deux des trois pays dans lesquels les inégalités n'ont que peu baissé entre 1990 et 2015, ont été touchées par des soulèvements populaires au début des années 2010. En outre, l'indice de Gini manque de précision, puisqu'une même valeur peut être obtenue à partir de situations fort différentes concernant la répartition des revenus. D'où la nécessité de compléter l'analyse faite à partir de l'indice de Gini par une étude de la répartition du revenu par quintile (graphique 6.9).

Une constante se dégage dans les trois pays d'Afrique du Nord pour lesquels les données sont disponibles : l'apparition d'une classe moyenne. La distribution de la richesse par les déciles de population est presque identique d'un pays à un autre (graphique 6.9). L'autre fait marquant concerne la stabilité des statistiques dans le temps. En effet, sur la période d'étude ces proportions ont peu varié et sont presque identiques dans la plupart des pays. Ce résultat suggère que la réduction des inégalités observées précédemment ne s'est pas traduite par une réduction de la part de revenu des plus riches ou un accroissement de la part de revenu des plus pauvres, mais plutôt par la constitution d'une classe moyenne, sous le double effet du meilleur niveau d'éducation des jeunes et de l'essor des services.



Graphique 6.9. Répartition du revenu par quintile en Afrique du Nord



Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017), *World Development Indicators* (base de données).  
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933785869>

La constitution de classes moyennes explique la baisse de l'indice de Gini, alors que les écarts entre les plus riches et les plus pauvres restent importants. Il subsiste un certain nombre de personnes vivant avec moins de 1.90 USD et 3.10 USD (tableau 6.7), signe de dynamiques sociales complexes. Il ne s'agit pas seulement d'atteindre une croissance économique forte et de créer des emplois, mais de s'assurer que cette croissance se fasse au profit des plus défavorisés et que les emplois visent les plus vulnérables. En effet, même si la hausse des inégalités semble difficile à éviter pendant les périodes de transition, ces écarts doivent être contrôlés afin d'éviter la dégradation des conditions de vie.

Tableau 6.7. Dynamique de la pauvreté dans les pays d'Afrique du Nord

	Nombre de personnes dont le revenu est inférieur à 1.90 USD/jour (2011 PPP, millions)				
	1990-94	1995-99	2000-04	2005-09	2010-15
Maroc	0.7	2.1	1.8	1.0	-
Mauritanie	0.9	0.5	0.5	0.4	0.2
Tunisie	0.8	1.0	0.5	0.3	0.2
	Nombre de personnes dont le revenu est inférieur à 3.10 USD/jour (2011 PPP, millions)				
	1990-94	1995-99	2000-04	2005-09	2010-15
Maroc	4.5	7.5	7.5	4.8	-
Mauritanie	1.5	1.1	1.2	1.1	0.9
Tunisie	2.2	2.6	1.9	1.3	0.9

Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017), *World Development Indicators* (base de données).

Bien que les inégalités montrent une tendance vers la baisse, des parties de la population restent vulnérables à la pauvreté.

- L'Algérie avait presque éliminé l'extrême pauvreté grâce aux programmes sociaux et le retour progressif à la sécurité, mais la forte baisse des prix du pétrole depuis 2015 a mis à mal la capacité de redistribution sociale de l'État. Selon la Banque mondiale, 4 millions de personnes – soit 10 % de la population – vivent dans la précarité et risquent de basculer sous le seuil national de pauvreté.
- En Libye, une frange de plus en plus importante de la population vit dans la pauvreté, avec plus de 435 000 personnes déplacées et 1.3 million en situation d'insécurité alimentaire fin 2016.

- Au Maroc, environ 19 % de la population rurale vit encore dans la pauvreté ou risque d'y basculer.
- En Tunisie, le taux de pauvreté extrême a stagné à 1.9 % sur la période 2013-16 et la pauvreté modérée est passée de 8.3 % en 2013 à 7.9 % en 2015. Les disparités régionales en termes de niveau de vie et d'emploi restent importantes.

### Les inégalités d'opportunité se résorbent sous l'effet des politiques publiques

Au-delà des inégalités de revenu persistantes, les inégalités d'opportunité peuvent exister au sein des pays et entre les pays, liées aux divergences dans l'accès aux biens sociaux (éducation, santé, conditions de vie décentes et technologie). Les inégalités d'opportunité sont *a priori* corrélées aux inégalités de revenu, car seuls les ménages les plus aisés peuvent se procurer les biens sociaux. Toutefois, les interventions publiques dans les secteurs sociaux (éducation, santé, assainissement) peuvent réduire les inégalités d'opportunité, atténuer les effets adverses, malgré la persistance des inégalités de revenu.

L'amélioration des opportunités d'accès aux services sociaux explique le net recul de la pauvreté et de l'extrême pauvreté (tableau 6.8).

Tableau 6.8. Inégalités d'opportunité dans les pays d'Afrique du Nord, 1990-2015

	Algérie	Égypte	Maroc	Mauritanie	Tunisie	Moyenne Afrique du Nord
<b>Indicateurs d'éducation</b>						
Taux de scolarisation primaire	93.8	93.3	88.0	69.0	97.7	88.4
Taux de scolarisation secondaire	70.6	77.1	46.0	19.8	73.7	57.4
Part de filles au primaire	46.7	46.6	44.7	48.0	47.4	46.7
Part de filles au secondaire	49.7	46.9	43.9	41.5	49.7	46.3
<b>Indicateurs de santé</b>						
Taux de mortalité infantile (%)	30.9	36.5	40.1	66.3	25.0	39.8
Espérance de vie à la naissance	71.4	68.6	70.2	60.6	73.2	68.8
<b>Indicateurs de vie décente (en pourcentage de la population)</b>						
Accès à l'électricité	97.1	97.6	70.3	20.0	95.3	76.1
Accès à l'assainissement	84.2	86.3	66.1	27.0	83.3	69.4
Accès à l'eau potable	88.4	96.5	79.5	44.9	91.1	80.1
<b>Indicateurs technologiques (pour 100 personnes)</b>						
Taux d'accès au téléphone fixe	8.1	9.5	9.3	1.6	10.0	7.7
Taux d'accès au téléphone mobile	99.3	110.4	120.4	93.1	118.6	108.4

Note : Les indicateurs d'accès à la technologie ont été pris à leur niveau moyen sur la période 2010-15, afin d'avoir des valeurs qui reflètent plus la réalité. En effet, ces indicateurs étaient presque nuls dans les années 1990 et ont rapidement progressé dans les années 2000.

Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017), *World Development Indicators* (base de données).

Les résultats montrent une convergence non seulement dans des niveaux de capital humain, mais aussi une réduction des inégalités d'accès à l'éducation. À l'exception de la Mauritanie, les taux de scolarisation primaire et secondaire sont relativement élevés dans tous les pays d'Afrique du Nord. Ces taux ont remarquablement progressé au cours des deux dernières décennies. De surcroît, les divergences d'accès à l'éducation restent marginales entre hommes et femmes, puisqu'en moyenne 46 % des élèves sont des filles entre 1990 et 2015, compte tenu des différents programmes de soutien à la scolarisation des filles. En revanche, les disparités de genre dans la participation à la vie économique restent importantes. Bien que la région possède un vivier croissant de femmes instruites et désireuses de travailler, leur taux d'activité y est encore le plus faible du monde (OCDE, 2017b).

Les performances des pays d'Afrique du Nord dans les indicateurs de santé et de vie décente sont aussi remarquables. Les niveaux moyens du taux de mortalité infantile (39.8 pour mille), de l'espérance de vie à la naissance (68.8 ans), ainsi que les taux d'accès à l'électricité (76.1 %), à l'assainissement (69.4 %) et à l'eau potable (80.1 %) dépassent les standards des pays en développement. Ces niveaux moyens masquent les contreperformances de la Mauritanie en termes d'indicateurs de vie décente et de santé, ainsi que les progrès plus importants ailleurs – 99 % d'accès à l'électricité en Algérie, en Égypte et en Tunisie depuis 2013, plus de 90 % d'accès à l'eau et l'assainissement en Égypte et en Tunisie, espérance de vie à la naissance supérieure à 75 ans en Égypte, au Maroc et en Tunisie.

L'accès à la technologie est une autre opportunité partagée en Afrique du Nord. Le taux moyen d'accès au téléphone mobile est de 108.4 %, tandis que l'accès au téléphone fixe a marqué un recul au cours des quinze dernières années. L'égalité d'accès au téléphone mobile a ainsi favorisé l'accès facile à l'information et à la formation, au *mobile banking* et aux services financiers (transferts d'argent, microcrédit).

Pour certaines opportunités comme pour l'accès rural à l'électricité ou aux transports, cette réduction des inégalités peut être mise en relation avec les investissements publics importants. Par exemple, le niveau moyen du ratio au PIB de l'investissement public entre 2010 et 2015 est supérieur à 20 % en Algérie et au Maroc, contre 9.3 % seulement en Mauritanie.

## L'emploi et les inégalités peuvent influencer la croissance économique

L'analyse du lien entre croissance, chômage et inégalités permet de distinguer deux types de corrélations en fonction du taux de chômage :

- Pour des niveaux de chômage faible, la croissance économique est corrélée avec un accroissement des inégalités de revenu et ces dernières nourrissent en retour la croissance économique. Cette situation correspond à une phase de transition, marquée par l'accumulation du capital et l'investissement pour soutenir une croissance économique plus forte.
- Par contre, lorsque le taux de chômage est supérieur à 15 %, l'amélioration de la croissance tend à réduire les inégalités et les politiques sociales visant à réduire les inégalités ont des effets positifs sur la croissance. En particulier, cette situation correspond à des périodes de crises ou de sortie de crises, où des mesures visant à soutenir la réduction des inégalités et de la pauvreté sont nécessaires pour relancer la croissance économique.

Ainsi, en fonction de la situation de l'emploi dans les pays d'Afrique du Nord, une politique de relance de la croissance pourra générer ou résorber les inégalités de revenu.

## Recommandations

### Améliorer et renforcer la stabilité politique et la redevabilité des institutions

Ces dernières années, les pays d'Afrique du Nord sont caractérisés par un niveau d'instabilité politique relativement élevé ainsi que par une demande accrue de transparence gouvernementale et de participation citoyenne aux processus démocratiques. Les scores de stabilité du gouvernement ainsi que ceux liés au risque politique se sont globalement détériorés, notamment en Tunisie, suggérant un accroissement du risque politique (PRS, 2018). En outre, les périodes de croissance morose sont caractérisées par des épisodes d'instabilité politique qui découragent les investisseurs.

Les études récentes corroborent l'impact négatif de l'instabilité politique sur la croissance. Cette perte peut atteindre 2 % du PIB selon Aisen et Veiga (2013) et s'effectue par les canaux du capital humain, physique, de la PGF et des IDE. D'où la nécessité de garantir un climat de stabilité politique et un cadre réglementaire prévisible pour assurer une croissance forte, pérenne et plus inclusive afin de réduire les inégalités. Le renforcement du niveau de stabilité politique passe par une lutte sans relâche contre les groupes extrémistes, impliqués dans les attentats et les enlèvements. Par ailleurs, la lutte contre la corruption et l'amélioration des processus démocratiques (liberté d'expression, transparence des processus électoraux, institutions robustes et contre-pouvoirs) sont autant d'éléments qui peuvent détendre l'atmosphère sociale et favoriser la stabilité politique.

Même si des progrès plus importants peuvent encore être réalisés, le Maroc a su répondre à certaines attentes politiques en adoptant une nouvelle Constitution en 2011, assortie de nouvelles compétences pour le chef du gouvernement et d'une nouvelle organisation territoriale basée sur la régionalisation « avancée ». La Tunisie a pu améliorer sa stabilité à travers un dialogue national qui a accordé une place importante à la société civile dans la résolution des conflits sociaux. Quatre organisations de la société civile<sup>2</sup> ont ainsi reçu le prix Nobel de la paix en 2015, pour leur « contribution décisive à la construction d'une démocratie pluraliste en Tunisie » (Comité Nobel norvégien, 2015).

### Accélérer la transformation structurelle des économies

Les pays d'Afrique du Nord ont déjà passé un cap important en achevant leur transition démographique et en s'urbanisant (BAfD/OCDE/PNUD, 2016). Cependant, le véritable défi est de s'orienter vers des secteurs créateurs de valeur ajoutée permettant d'employer la main-d'œuvre jeune et qualifiée. Cela peut se faire en consolidant le développement du secteur manufacturier et en accroissant l'offre exportable vers les marchés émergents, particulièrement en Afrique. Une telle option peut non seulement ouvrir de nouvelles opportunités de croissance accessibles aux entreprises de taille moyenne, mais aussi réduire la dépendance vis-à-vis des cours des matières premières et du tourisme, tout en suppléant à l'atonie de la demande chez les partenaires traditionnels.

Le cas du secteur automobile, avec les plateformes de montage de voitures au Maroc et en Algérie, représente un exemple à suivre dans d'autres secteurs, tels que le matériel électroménager, électronique, le textile et autres. L'objectif à moyen terme consiste à mettre en place un secteur industriel réel, non réalisable sans capitaux étrangers. Certes, les Codes des investissements sont déjà favorables aux IDE et la contribution des États a été déterminante dans le secteur automobile. Ce dynamisme et cette détermination politique devront favoriser le développement des accords de partenariat public privé (PPP) pour faciliter la création de nouvelles industries ou la délocalisation d'industries étrangères.

Au Maroc, le Plan d'accélération industrielle 2014-20 (PAI) a pour objectif de porter à 23 % la contribution de l'industrie au PIB du pays d'ici 2020, et de créer 500 000 emplois. S'appuyant sur un fonds doté de 2.2 milliards USD, le PAI cible la construction massive d'infrastructures, la création de clusters industriels et une aide ciblée aux entreprises marocaines pour attirer les IDE dans le secteur manufacturier.

La participation des gouvernements locaux auprès des agences nationales, par exemple dans le cluster automobile de Tanger, permet de mieux promouvoir les PME locales auprès des investisseurs. Cependant, les capacités des entreprises locales restent à améliorer pour sous-traiter les tâches et répondre aux standards de qualité des investisseurs internationaux. Une coopération plus étroite avec le secteur privé et la promotion de formations ciblées dans certains secteurs peuvent s'avérer utiles.

De même, les clusters industriels peuvent faciliter l'apparition de zones productives, mais doivent créer des liens avec les régions environnantes pour limiter les disparités spatiales qui restent fortes dans la région, en particulier entre zones côtières plus riches que l'hinterland. En Tunisie, si le cluster de Sfax regroupe aujourd'hui plus de 60 000 entreprises dans des secteurs relativement productifs, celles-ci ont peu de lien avec les entreprises locales dans d'autres secteurs et régions du pays.

Pour pallier ces défauts, les gouvernements peuvent agir sur les zones fonctionnelles des régions plutôt que leurs circonscriptions administratives. Ainsi, dans le cadre de la réforme de régionalisation, le Maroc a créé en 2015 la région de Casablanca-Settat permettant aux villes avoisinantes de bénéficier des infrastructures et des services à proximité de Casablanca, une ville de plus de 10 millions d'habitants. Enfin, l'adoption des stratégies sectorielles aux spécificités des territoires peut créer plus d'emplois de qualité en lien avec les besoins du marché du travail local et national.

### Mieux cibler l'emploi des jeunes et des femmes à travers des leviers d'action structurants

Le taux d'emploi des femmes encore très faible dans tous les pays d'Afrique du Nord représente une perte en potentialité productive. Même si ces pays ont réalisé des progrès dans l'éducation des femmes, leur accès au marché du travail reste encore limité à des emplois faiblement qualifiés ou à temps partiel. En outre, la part des femmes chefs d'entreprises reste faible en Algérie (15 %), en Égypte (25 %) et au Maroc (11 %).

Des politiques courageuses qui favorisent la flexibilité du marché du travail seront importantes pour l'insertion professionnelle des femmes. Par exemple, il faudrait faciliter l'accès des familles à des services de garde d'enfant à moindre frais en soutenant l'offre de crèches publiques pour permettre aux femmes d'envisager le travail à plein temps comme une activité rentable (OCDE, 2018b). De même, des congés maternité plus longs ont aussi des effets bénéfiques. Actuellement, leur durée dans la plupart des pays d'Afrique du Nord est de 90 jours. La transition démographique étant achevée, un allongement du congé maternité à six mois peut se faire à souhait, assorti d'une réduction du salaire de 20 à 30 % sur les trois derniers mois. Des politiques plus généreuses en matière de congé parental sont pratiquées en Amérique du Nord et dans les pays scandinaves, avec des résultats très encourageants pour l'emploi des femmes.

Encourager l'entrepreneuriat des femmes est aussi un moyen de les mettre au cœur des politiques d'emploi et de réduire les inégalités de genre sur le marché du travail. Malgré une émancipation relative, l'écart de genre dans l'entrepreneuriat reste plus élevé en Tunisie (10 %), en Libye (8 %) et en Égypte (7 %) que dans d'autres pays africains où l'écart est de 3 % en moyenne (BAFD/OCDE/PNUD, 2017). Pour réduire l'écart, des programmes de financement des projets conduits par des femmes doivent être soutenus par les institutions financières bancaires et décentralisées (UE/ETF/OCDE, 2014). Ceci améliorera le taux d'emploi des femmes puisque les femmes chefs d'entreprise recrutent beaucoup plus de femmes que les hommes.

L'emploi des jeunes doit aussi représenter un élément structurant des politiques d'emploi à travers trois volets essentiels visant à établir une synergie entre les offres de formation et les besoins du marché du travail :

- **Le développement des programmes de formation professionnelle de qualité en adéquation avec les besoins du marché du travail.** Les compétences visant les services nécessaires au secteur primaire et à la transformation industrielle sont à encourager, par le biais entre autres du soutien de la recherche industrielle et technologique, encore embryonnaire dans ces pays. Ces programmes viseront à

accompagner la transformation structurelle à travers la fourniture d'une main-d'œuvre techniquement qualifiée pour travailler dans les industries secondaires.

- **La mise en place de pépinières d'entreprises pour des jeunes diplômés de 20 à 30 ans.** En effet, les jeunes issus de formations professionnelles et qui le désirent doivent bénéficier d'un accompagnement pour créer une entreprise dans leur domaine de formation. Cet accompagnement devra aller du montage du projet à son exécution au cours des trois premières années, en passant par la recherche des financements appropriés. Suivre et évaluer les projets est essentiel pour garantir le succès de ces programmes et s'assurer que les entrepreneurs utilisent bien les fonds qu'ils reçoivent pour développer de l'emploi.
- **La reconversion professionnelle pour les jeunes chômeurs de longue durée.** Des formations complémentaires pourront les rendre à nouveau compétitifs sur le marché du travail. Cela suppose un développement initial des filières de formation technique et professionnelle.

### Notes

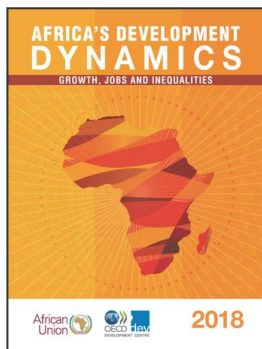
1. Le taux d'emploi n'est pas le complémentaire direct du taux de chômage, car ce dernier prend en compte la part de la main-d'œuvre sans travail mais disponible et à la recherche d'un emploi. Les personnes actives ayant renoncé à rechercher du travail ou en train de poursuivre leurs études ne sont pas prises en compte dans ces statistiques.
2. Il s'agit de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (Utica), la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH) et l'Ordre national des avocats de Tunisie.

## Références

- Aisen, A. et F.J. Veiga (2013), « How Does Political Instability Affect Economic Growth? », *European Journal of Political Economy*, Vol. 29 (No. C), pp. 151-167, Elsevier, Amsterdam, [https://econpapers.repec.org/article/eeepoleco/v\\_3a29\\_3ay\\_3a2013\\_3ai\\_3ac\\_3ap\\_3a151-167.htm](https://econpapers.repec.org/article/eeepoleco/v_3a29_3ay_3a2013_3ai_3ac_3ap_3a151-167.htm).
- BAfD/OCDE/PNUD (2017), *Perspectives économiques en Afrique, entrepreneuriat et industrialisation*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2017-fr>.
- BAfD/OCDE/PNUD (2016), *Perspectives économiques en Afrique 2016 : Villes durables et transformation structurelle*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2016-fr>.
- Banque mondiale (2017), *World Development Indicators*, <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=world-development-indicators>.
- CGEM (2014), « Étude sur les leviers de la compétitivité des entreprises marocaines », Commission investissement, compétitivité et émergence industrielle, Confédération générale des entreprises du Maroc, Casablanca, [www.cgem.ma/upload/392118863.pdf](http://www.cgem.ma/upload/392118863.pdf).
- Comité Nobel norvégien (2015), « Prix Nobel de la paix 2015 », *Communiqué de presse*, [www.nobelprize.org/nobel\\_prizes/peace/laureates/2015/press-fr.html](http://www.nobelprize.org/nobel_prizes/peace/laureates/2015/press-fr.html).
- De Long, B. et H.L. Summers (1992), « Equipment Investment and Economic Growth: How Strong Is the Nexus ? », *Brookings Papers on Economic Activity (BPEA)*, N° 2, pp. 157-211, Brookings Institution, Washington D.C., <https://www.brookings.edu/bpea-articles/equipment-investment-and-economic-growth-how-strong-is-the-nexus/>.
- Devarajan, S., V. Swaroop et H.F. Zou (1996), « The Composition of Public Expenditure and Economic Growth », *Journal of Monetary Economics*, N° 37 (2 avril), pp. 313-344, Banque mondiale, Washington D.C., <http://www1.worldbank.org/publicsector/pe/pfma07/ShantaVinayHengfu.pdf>.
- Division de statistique de l'ONU (2017), UNCOMTRADE (base de données), <https://comtrade.un.org/> (consulté le 1<sup>er</sup> février 2018).
- Edwards, S. (1998), « Openness, Productivity and Growth: What do We Really Know ? », *The Economic Journal*, Vol. 108, No. 447 (March 1998), pp. 383-398, Royal Economic Society, Londres.
- Engelbrecht, H-J. (1997), « International R&D Spillovers, Human Capital and Productivity in OECD economies: An Empirical Investigation », *European Economic Review*, Vol. 41, No. 8 (août 1997), pp. 1479-1488, Elsevier, Amsterdam.
- FMI (2018), *Perspectives de l'économie mondiale*, Fonds monétaire international, Washington D.C., <http://www.imf.org/>.
- FMI (2016a), « Financial Development in Sub-Saharan Africa: Promoting Inclusive and Sustainable Growth », *Departmental Papers*, N°16/11, Département Afrique, Washington D.C., <http://www.imf.org/en/Publications/Departmental-Papers-Policy-Papers/Issues/2016/12/31/Financial-Development-in-Sub-Saharan-Africa-Promoting-Inclusive-and-Sustainable-Growth-44220>.
- FMI (2016b), *World Economic Outlook*, octobre, Washington D.C., <https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2016/02/weodata/index.aspx>.
- Giordano, T., B. Losch, A. Minsat et H.-B. Solignac-Lecomte (2015), « Unlocking the potential of African regions », in *Recent Trends in Banking in Sub-Saharan Africa : From Financing to Investment*, Stijns Jean-Philippe (ed.), Revoltella Debora (ed.), Banque européenne d'investissement (BEI), Luxembourg, pp. 87-106, <http://dx.doi.org/10.2867/361551>.
- HCP (2011), « Enquête nationale démographique à passages répétés 2009-2010 : Principaux résultats », Haut-commissariat au plan, Rabat, [www.hcp.ma/Etude-Nationale-Demographique-a-Passages-Repetes-2009-2010\\_a749.html](http://www.hcp.ma/Etude-Nationale-Demographique-a-Passages-Repetes-2009-2010_a749.html).
- Jorgenson, D. et E. Yip (1999), « Whatever Happened to Productivity Investment and Growth in the G-7 ? », *Institute for Monetary and Economic Studies (IMES) Discussion Paper N°99-E-11*, Bank of Japan, Tokyo, <http://www.imes.boj.or.jp/edps99/99-E-11.pdf>.
- Kato, H. (2016), « Population, Economic Growth, and TFP in Developed Countries », in *An Empirical Analysis of Population and Technological Progress*, Population Studies of Japan, Tokyo.
- Mankiw, N.G.D. Romer et D. Weil (1992), « A Contribution to the Empirics of Economic Growth », *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 107, No. 2, 1<sup>er</sup> mai 1992, pp. 407-437, Harvard University Department of Economics, Harvard, <https://doi.org/10.2307/2118477>.
- Mohapatra, S. et D. Ratha (2011), *Remittance Markets in Africa*, The International Bank for Reconstruction and Development, Banque mondiale, Washington D.C.
- OCDE (2018a), *International Development Statistics* (base de données), [www.oecd.org/dac/stats/idsonline.htm](http://www.oecd.org/dac/stats/idsonline.htm).
- OCDE (2018b), *Études économiques de l'OCDE : Tunisie 2018*, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/eco\\_surveys-tun-2018-fr](http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-tun-2018-fr).

- OCDE (2017a), *Examen multidimensionnel du Maroc : Volume 1. Évaluation initiale*, Les voies de développement, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264274945-fr>.
- OCDE (2017b), *L'autonomisation économique des femmes dans la région MENA : L'impact des cadres juridiques algérien, égyptien, jordanien, libyen, marocain et tunisien*, Compétitivité et développement du secteur privé, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264280434-fr>.
- OCDE (2001), *Measuring Productivity: Measurement of Aggregate and Industry-level Productivity Growth*, OECD Manual, Éditions OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/sdd/productivity-stats/2352458.pdf>.
- OCDE/Commission européenne/ETF (2014), « Politiques en faveur des PME Afrique du Nord et Moyen-Orient 2014 : Évaluation sur la base du Small Business Act pour l'Europe », Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264221864-fr>.
- OIT (2017), ILO Stat (base de données), [www.ilo.org/ilostat](http://www.ilo.org/ilostat).
- Onu-DAES (2017), *World Population Prospects* (base de données), <https://esa.un.org/unpd/wpp/> (consulté le 1<sup>er</sup> mars 2018).
- The Political Risk Services (PRS, 2018), *Database on political instability*, The PRS Group, East Syracuse, New York, <https://www.prsgroup.com/explore-our-products/international-country-risk-guide/>.
- Toussaint, E., D. Munevar, P. Gottiniaux et A. Sanabria, (2015), *Les inégalités dans le monde. Dans les chiffres de la dette 2015*, Comité pour l'abolition des dettes illégitimes (CADTM), Liège, Belgique, <http://www.cadtm.org/Les-chiffres-de-la-dette-2015>, p. 271.
- World Travel & Tourism Council (2018), *Travel & Tourism Economic Impact 2018 Egypt*, Oxford Economics, <https://www.wttc.org/-/media/files/reports/economic-impact-research/countries-2018/egypt2018.pdf>.





Extrait de :  
**Africa's Development Dynamics 2018**  
Growth, Jobs and Inequalities

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/9789264302501-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

Commission de l'Union africaine/OCDE (2018), « Dynamiques de la croissance, des emplois et des inégalités en Afrique du Nord », dans *Africa's Development Dynamics 2018 : Growth, Jobs and Inequalities*, Éditions OCDE, Paris/Commission de l'Union africaine, Addis Ababa.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264302525-16-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).